

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
LUNDI 30 NOVEMBRE 2009 A 13 H 30
SALLE DES FETES A COSTAROS

Présents : *Chambre d'Agriculture* : Jean Christophe MAURY ; *Alleyras* : Philippe GAZANION ; *Arlempdes* : Daniel LIABEUF, Gérard TESTUD ; *Barges* : Guy HILAIRE ; *Cayres* : Magalie BONNEFOY, Isabelle HUGON, Marc MOURET ; *Costaros* : Pascal BOUDOUL, Guy FARGETTE, Pierre GIBERT ; *Lafarre* : Aimé MENUT, Michel PASCAL ; *Landos* : Jean Louis REYNAUD, Jean Claude WUILLEME ; *Le Bouchet Saint Nicolas* : Josette ARNAUD ; *Pradelles* : Patrick ANGLADE, *Rauret* : Rémy BRUNEL, Steve CHAUMELIN ; *Saint Arcons de Barges* : Lionel BRUCHET, Jacky LAURENT ; *Saint Didier d'Allier* : André BOYER, Yves LEMAUX ; *Saint Etienne du Vigan* : Jean Luc LAVASTRE, Didier SABY ; *Saint Haon* : René BRUN, Jean Claude CUSSAC ; *Saint Jean Lachalm* : Abel FAYOLLE, Bruno PESENTI ; *Saint Paul de Tartas* : Max AUDIGER, Jean Claude CHABALIER ; *Séneujols* : Serge BOYER ; *Vielprat* : Thérèse BERNIER ; *Communauté de Communes* : Emmanuelle FONTANILLE, Damien ROCHE, Roselyne SERRES.

Excusés : *Landos* : Nathalie GRASSET ; *Séneujols* : Marie Christine PORTALIER ; *Vielprat* : Christian FOSSE.

Absents : *Alleyras* : Jacques RODDE ; *Barges* : Denys CIGOLOTTI ; *Le Bouchet Saint Nicolas* : Geneviève EYRAUD ; *Ouïdes* : Guy BERNARD, Michel FRADET ; *Pradelles* : Marc LIABEUF, Roger VEYRET.

Secrétaire de séance : Pascal BOUDOUL.

1 – AFFAIRES GENERALES

Rapporteur : Guy HILAIRE

AFP : MODIFICATION STATUTAIRE POUR LA GESTION DE L'AFP

Au titre de sa compétence « Aménagement de l'espace communautaire – aménagement rural en favorisant, par des études, l'aménagement rural des communes membres et le renforcement de l'identité paysagère. » dont elle est dotée la Communauté de Communes a missionné le cabinet Tercia pour la mise en œuvre et la création de l'Association Foncière Pastorale sur les communes de Rauret et Ouïdes. L'AFP du Haut Allier a été créée le 14 Novembre 2009 (arrêté du Préfet en cours) ; c'est la Communauté de Communes qui a été désignée pour assurer la gestion.

Avis du Conseil : Le Conseil Communautaire est favorable à la modification des compétences de la Communauté de Communes comme suit :

« 5/Autres interventions

d - Gestion de l'Association Foncière Pastorale du Haut Allier ».

Rémy Brunel et Guy Hilaire souhaitent que ce projet soit une réussite pour permettre une extension sur le Haut allier ou dans les Gorges de la Loire.

APPROBATION DU REGLEMENT FONDS DE CONCOURS

Comme demandé par la grande majorité des Maires et indiqué à plusieurs reprises par le Président, une politique de Fonds de concours est proposée par le bureau le 5 Novembre 2009.

« En principe, une communauté de communes ne peut intervenir, ni opérationnellement, ni financièrement, dans le champ des compétences que les communes ont conservées. Ainsi lorsqu'une commune a transféré une compétence à l'EPCI dont elle est membre, elle s'en trouve dessaisie et ne peut plus intervenir dans le cadre de cette compétence. Par conséquent, le budget des communes membres ne peut plus comporter de dépenses ou de recettes relatives à l'exercice des compétences qui ont été transférées.

A titre dérogatoire, afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre une communauté de communes et ses communes membres et inversement.

Ce fonds de concours est appelé à donner un sens à l'action de la Communauté en s'appuyant sur une démarche de valorisation du territoire. Il est destiné à aider les communes à compléter leurs financements sur des investissements lourds budgétairement.

La communauté de communes aidera ainsi les communes pour :

- > Les mesures préconisées par le diagnostic urbanisme et habitat : La construction ou la réhabilitation de logements, les plans de fleurissement communaux,
- > Les aménagements de bourgs (dont entourage de containers)
- > l'aide au maintien des commerces de proximité (alimentaire)
- > les créations de voirie nécessaires pour recevoir une activité générant de la TP
- > les créations de zone d'activité d'une superficie inférieure à 3 hectares
- > les créations de salle socio culturelle
- > Les dépenses de fonctionnement supportées par les communes pour des équipements structurants (gymnase de Landos, piscine de Pradelles)

Avis du Conseil : Le Conseil Communautaire valide le principe de règlement de fonds de concours à affiner en commission Finances. André BOYER demande qu'une dotation aux petites communes soit examinée.

2 – ENVIRONNEMENT

Rapporteur : Pierre GIBERT

ACQUISITION DE CONTAINERS DE TRI SELECTIF

La commission décide qu'en 2010, 3 conteneurs pour le pré tri (verre, journaux/papier, plastique) pourraient être mis à disposition de chaque foyer. Une facturation serait faite aux usagers (elle sera établie en fonction des coûts effectifs et apparaîtra en ligne spéciale sur la facture). Un courrier accompagnerait la distribution.

Avant de lancer la consultation, la commission a décidé de soumettre cette proposition au Conseil Communautaire. Il est à noter que Guy HILAIRE souhaiterait, après avoir parlé de ce projet à des intervenants extérieurs, qu'Eco Emballage intervienne pour présenter à la Commission les expériences des autres territoires qui sont plus orientés vers des collectes multi matériaux.

Avis du Conseil : Pierre GIBERT présente le projet de la Communauté de Communes du Meygal, des Sucs (augmentation des capacités des conteneurs) ou la mise en place de composteurs individuels. Thérèse Bernier préférerait un conteneur par hameau plutôt que l'investissement individuel (multi-matériaux). Philippe GAZANION pense que les résidents secondaires ne comprendront pas l'augmentation des tarifs. Guy HILAIRE préférerait un petit conteneur multi-matériaux par famille. Magalie BONNEFOY pense qu'il faut informer davantage la population.
Le Conseil Communautaire est favorable (sauf 2 voix) à l'acquisition de 3 conteneurs par famille.

PROJET D'UNE DEUXIEME DECHETTERIE

La Commission propose l'ouverture d'une seconde déchetterie sur Cayres en 2010 et demande une validation du conseil.

Avis du Conseil : Le Conseil Communautaire est favorable à l'ouverture d'une seconde déchetterie avec une structure plus légère qu'à Landos. Le Conseil Communautaire propose de solliciter la commune de Cayres et de prendre un rendez vous avec Monsieur Ferrier pour une visite du site de Badaroux.

3 – SERVICE A LA POPULATION :

Rapporteur : Marc LIABEUF

SERVICE LE RONZET – SENEUJOLS : DEMANDE DE POINT DE PRISE EN CHARGE SUPPLEMENTAIRE

Actuellement 2 enfants sont transportés sur le circuit Le Ronzet/Séneujols (capacité du véhicule : 22). L'itinéraire passe par le village de Bonnefont (1.2 Kms du bourg de Séneujols). L'école de Séneujols demande que puisse être pris en charge des enfants de Bonnefont (qui viennent actuellement à pied à l'école, faute de moyen de locomotion. La commission est favorable et propose au Conseil Communautaire de délibérer dans ce sens dans la mesure où le service existe et que la capacité du véhicule est suffisante.

Avis du Conseil : Le Conseil Communautaire est favorable à la prise en charge des enfants de Bonnefont sur le circuit le Ronzet – Séneujols dans la mesure où le service existe et que la capacité du véhicule est suffisante.

4 – TOURISME

Rapporteur : Jean-Louis REYNAUD

PROJET RESPIRANDO

Le Bureau réuni le 6 novembre dernier a sollicité la mise en place d'une station Respirando au Lac du Bouchet auprès de la Maison Départementale du Tourisme pour les raisons suivantes :

- ✚ Le lac du Bouchet bénéficie d'un attrait naturel mais il génère peu de retombées économiques aux alentours. Un projet de stade centré sur le lac ne ferait que renforcer le site sans profit pour le territoire.
- ✚ Le territoire possède de nombreux prestataires en matière d'hébergement, de restauration qui permettrait d'accueillir une clientèle familiale sur des séjours courtes durées (8 campings (261 emplacements), 5 hôtels dont 3 classés (60 chambres), 3 villages vacances, 3 gîtes d'étape, 31

meublés de tourisme, 39 gîtes ruraux, 1 meublé Clé Vacances, 11 chambres d'hôtes, 2 haltes randonneur, 3 aires de camping cars, 26 restaurants.

- ✚ Le territoire offre un large choix d'activités et permet de découvrir un patrimoine exceptionnel :
 - Plus de 100 km de GR sur 3 GR différents, le topoguide « Le Velay Volcanique » 3ème meilleure vente de topoguide sur le département;
 - 2 villages classés Plus beaux villages de France;
 - Un patrimoine naturel: gorges de l'Allier, gorges de la Loire, Lac du Bouchet, marais, volcanisme;
 - De nombreuses activités sportives de pleine nature (eaux vives, escalade, vélo rail...)

Il est proposé au Conseil de valider cette demande.

Avis du Conseil : Le Conseil Communautaire décide de solliciter la Maison Départementale du Tourisme sur la station et propose de voir si la Communauté de Communes peut répondre au cahier des charges.

5 – STRATEGIE COMMUNAUTAIRE

Rapporteur : Rémy BRUNEL

VOYAGE D'ETUDE EN AUTRICHE

DEFINITION D'UN CAHIER DES CHARGES POUR LE CHOIX D'UNE STRATEGIE (MISSION CONFIEE A L'ARDTA) :

Avis du Conseil : Le Conseil Communautaire est favorable à la définition du cahier des charges et à la recherche d'une stratégie communautaire.

6 – FINANCES

Rapporteur : Marc MOURET

VIREMENTS DE CREDITS

Avis du Conseil : Le Conseil Communautaire valide les virements de crédits comme suit :

Budget Vélo Rail - DM n°2

Article	Libellé	Dépenses	Recettes
6063	Fournitures d'entretien	- 2 000.00	
6411	Salaire de base	2 580.00	
023	Virement à la section d'investissement	46.00	
6419	Remboursement sur les rémunérations (emplois aidés)		500.00
6811	Amortissements	- 46.00	
74	Sub d'exploitation		80.00
28138	Amortissements autres constructions		- 46.00
o21	Virement de la section de fonctionnement		46.00
040/106			
8	Affectation de résultat		- 1 826.00
10/1068	Affectation de résultat		1 826.00
2131	Immo en cours, constructions		6 400.00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 400.00	

Budget Gîte d'Etape - DM n°3

Article	Libellé	Dépenses	Recettes
6231	Annonces et insertion (adhésion à l'Asso Stevenson)	50.00	
6218	Autres personnels extérieurs	300.00	
7388	Rbt Taxes diverses		350.00

Budget Ordures ménagères - DM n°2

Article	Libellé	Dépenses	Recettes
758	Remboursement sur les rémunérations (Assurances)		5 000.00
6419	Remboursement sur les rémunérations (emplois aidés)		2 000.00
6411	Salaires de base	10 900.00	
6288	Concours divers (cotisations)	- 3 980.00	
6811	Dotations aux amortissements	80.00	

Budget Maison des services au public - DM n°4

Article	Libellé	Dépenses	Recettes
6615	Intérêts courants	300.00	
63513	Taxes d'urbanisme	600.00	
7474	Subvention Commune		600.00
7475	Subvention Communauté		300.00

Budget Communauté de Communes - DM n°4

Article	Libellé	Dépenses	Recettes
1641	Emprunt pour MSP		205 000.00
20416	Subvention pour équilibre budget MSP	205 000.00	
040/1068	Affectation de résultat		- 83 240.00
10/1068	Affectation de résultat		83 240.00
739111	Attribution de compensation	20	
673	Titres annulés	-20	
65731	Subvention d'équilibre vélo rail	80	
605	Achats de matériel	-80	